

Les 8 avantages de SantéVet



Une couverture optimale

- Jusqu'à 100 % de vos frais vétérinaires*.
- Plafonds les plus élevés de prise en charge.



De la prévention dans toutes les formules

Jusqu'à 100 €/an : Vaccins, antiparasitaires, vermifuges, bilans de santé, ...



Des garanties maintenues à vie*

Garanties identiques tout au long de sa vie.



Un tarif juste

- Selon vos besoins et la race de votre animal.
- Des options spécifiques pour des besoins particuliers.



Des Conseillers Santé Animale à votre écoute

Pour vous orienter sur le choix de la meilleure formule et répondre à vos questions.



Une souscription facile

- Sans examen médical au préalable.
- Par téléphone ou directement sur notre site : www.santevet.com



Un espace client personnalisé

- Suivi en ligne de vos remboursements.
- Traitement de vos feuilles de soins en 48 h.
- Remboursement par virement.



Des services en +

- Une application mobile pensée pour vous.
- Une assistance vétérinaire téléphonique 24h/24, 7j/7 en cas d'urgence.

* Selon les garanties du contrat



90 % des vétérinaires nous font confiance ⁽¹⁾



94 % de nos clients sont satisfaits ⁽²⁾

(1) Enquête BIO/SAT réalisée auprès de 300 cliniques vétérinaires (Juillet 2015)

(2) Enquête réalisée auprès de nos clients (Mai 2014)

SantéVet met à votre disposition des informations complètes sur les chiens, les chats et les NAC.

- Une question sur la race de votre animal ?
- Des conseils d'experts !
- L'actu des animaux !

Pour découvrir l'actu des animaux, rendez-vous sur notre page :

<http://www.santevet.com/guide-conseils-chat>

et inscrivez-vous à notre newsletter !

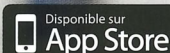
NOUVEAU ! Téléchargez l'appli SantéVet !



Incluse : votre **ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE** en cas d'urgence vétérinaire.

Consultez votre compte en toute simplicité !

À télécharger GRATUITEMENT



Rejoignez notre communauté de propriétaires sur Facebook : www.facebook.com/santevet

VetAssur, société de courtage en assurances - Sarl au capital de 15.000 euros - RCS Lyon B 449 826 742 - N°ORIAS : 07 003 163 - www.oriass.fr - Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle conformes au Code des Assurances - Société soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution 61, Rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 - SantéVet est une marque du Groupe CDA - La Compagnie des Animaux S.A.S. - SantéVet, une compagnie certifiée ISO 9001.

Vos frais vétérinaires remboursés !

CHAT



Allô SantéVet

04 78 17 38 00

WWW.SANTEVET.COM



SantéVet

Le spécialiste de l'assurance santé animale

Être remboursé, c'est facile !



1/ Je fais remplir ma feuille de soins par mon vétérinaire.



2/ Je l'envoie à SantéVet par courrier ou par mail.



3/ Je reçois mon remboursement par virement.



FAMILLE GRANGÉ,
remboursée depuis 3 ans

Document non contractuel - Avril 2016 - © SantéVet - 1231f - DR

7 formules adaptées aux besoins de votre chat

Âge limite de souscription :

2 mois à moins de 5 ans. Et jusqu'à 8 ans pour les chats d'intérieur.

Formules spéciales chats d'intérieur

	LIGHT	CONFORT	CONFORT+	PREMIUM	OPTIMAL	CAT INDOOR	CAT INDOOR+
Prise en charge	50 %	70 %	80 %	90 %	100 %	75 %	90 %
Franchise annuelle	0 €	20 €	30 €	50 €	75 €	50 €	50 €
Plafond annuel	1 100 €	1 500 €	1 800 €	2 200 €	2 500 €	750 €	750 €
Pack Sérénité	en option	en option	✓	✓	✓	en option	en option
Alimentation thérapeutique	✗	✗	✗	✗	Jusqu'à 50 €/an	✗	✗
EXCLUSIF ! PRÉVENTION REMBOURSÉE DANS TOUTES LES FORMULES ! *							
Forfait prévention	20 €	30 €	50 €	80 €	100 €	20 €	20 €

Frais de dossier : 12,90 € (au moment de la souscription).

* Dans la limite du plafond mentionné.

Délais de Carence : Accident = 48 heures • Maladie = 45 jours • Chirurgie suite à maladie = 6 mois

Alimentation thérapeutique

Remboursement de 20 % de vos factures dans la limite du plafond de 50 €/an.

Option «Parachute»

Votre chat adore se prélasser sur le rebord des fenêtres ou sur votre balcon. En cas de chute, SantéVet rembourse vos frais vétérinaires.

Avec cette option, le plafond de remboursement de la formule Cat Indoor est de 1 000 € (au lieu de 750 €).

Pack Sérénité : en cas de coups durs !

Jusqu'à 6 mois de cotisation pris en charge par SantéVet en cas de chômage, hospitalisation, Incapacité Temporaire de Travail (ITT), Perte Totale et Irréversible d'Autonomie Accidentelle (PTIAA), décès du propriétaire.

